

N° ISSN - 0249 - 9266

Décembre 1988 - N° 32

MEILLEURS VOEUX POUR 1989  
que cette année soit celle  
de la consolidation de la  
paix et de l'amitié entre  
les hommes. L'Amicale.

## NOTRE ASSEMBLEE GENERALE du 30 octobre 1988

Le 30 octobre 1988 se tenait notre Assemblée générale à Oloron-Ste Marie, avec une quarantaine de participants.

La journée commençait à 9 h.30 par la visite de l'Exposition sur le camp de Gurs, au Musée du Patrimoine d'Oloron Ste-Marie et du Haut-Béarn, réalisée grâce au concours actif de notre secrétaire général Claude LAHARIE.

Les visiteurs purent contempler les divers panneaux expliquant la construction du camp, puis son occupation par les réfugiés Républicains espagnols, les Brigadistes, les internés politiques, les juifs et résistants de toutes nationalités. De nombreux dessins, photos, aquarelles, extraits de journaux d'époque, illustrent les diverses périodes de la vie du camp. C'est toute l'histoire de Gurs, de 1939 à 1944, qui se retrouve là. Grâce à cette exposition, le camp de Gurs, trop longtemps ignoré, ne pourra plus être oublié.

Puis l'Assemblée générale s'ouvrit à la salle Pallas, sous la présidence de Léon BERODY, entouré de MM. LARRIBITE, maire de Préchacq-Iosbaig, Claude LAHARIE, secrétaire général, Francisco GUZMAN, commissaire aux comptes et Henri MARTIN, secrétaire. On notait dans l'assistance la présence du Président de l'Association des aviateurs espagnols.

Après une minute de silence à la mémoire des 13 membres de l'Amicale décédés depuis notre assemblée générale de 1985, ce fut Claude LAHARIE qui fit le compte-rendu d'activité:

- pour 1988, le nombre de cotisants à l'Amicale s'élève à 174, dont 132 en France et 42 à l'étranger.
- depuis cette année, le Musée du Patrimoine d'Oloron abrite, dans une de ses salles, notre Exposition sur le camp, laquelle connaît un grand succès. Suite à notre appel dans le Bulletin, des photos, dessins, poèmes ont été reçus.
- sur la route du camp, une matérialisation à la peinture a été faite pour rappeler les sites importants.
- 14 000 cartes postales ont été éditées (8 séries de 1750 chacune) pour perpétuer le souvenir du camp. Elles seront vendues 2 frs pièce ou 15 frs la série de 8.

.../... suite page 2

DIRECTION  
DE L'AMICALE  
élue le 30/10/88



Président-Fondateur:  
M. Hilario LOPEZ

Président:

M. Léon BERODY

Membres de la Présidence

M. Oskar ALTHAUSEN  
Docteur NEU  
Mme Anna MEYER-MOSES  
M. Pierre LARRIBITE

Secrétaire Général:

M. Claude LAHARIE

Secrétariat:

M. Henri MARTIN  
M. Vincent MARTIN  
M. Didier NAUDE

Trésorière:

Mme Sylviane CABBARRAT

Conseil d'administ<sup>on</sup>

M. Francisco ALLUE  
M. ATLAS Joseph  
M. Valentino BATTISTUTA  
M. Louis BLEZY  
Mme Annie BORDEDEBAT  
M. Mario BORAU  
Général Luis FERNANDEZ  
M. Arnold LEDERER  
M. Bernard LIEBERMANN  
Mme Salavadora LOPEZ  
M. René MAGNE  
M. Maurice PEL  
Mme Barbara VORMEIER

Commissaire aux Comptes

M. Francisco GUZMAN

Imprimé par nos soins  
à ANGOULEME - 16000

Le Directeur  
de la publication:  
Léon BERODY

Commission paritaire:  
2 147 D 73

.../...ASSEMBLEE GENERALE (suite)

- sont remerciées les municipalités de MOURENX et PAU qui subventionnent l'Amicale, ainsi que celle d'OLORON pour sa précieuse aide matérielle.

- des films, des cassettes-vidéo, des reportages radios sont consacrés au camp. Un cinéaste marseillais, M. MANGIANTE, a réalisé un film "LE CAMP DU SILENCE". FR3-Toulouse diffusera un reportage en février 89. La radio allemande de la Hesse a également effectué un reportage.

Notre trésorière, Sylviane CABBARRAT, étant absente suite à un deuil familial survenu dans la semaine, c'est notre ami GUZMAN, Commissaire aux comptes qui présenta le bilan financier dont le résultat permet de féliciter la trésorière pour son bon travail.

C'est ensuite le rapport du Président BERODY (dont on lira le texte par ailleurs) qui remercie le maire et le conseil municipal d'Oloron, ainsi que les maires de Gurs, Préchacq-Josbaig, Navarrenx et Dognen qui, chaque année, participent à la cérémonie du 26 avril.

Tous ces rapports suscitent une intéressante discussion à laquelle prennent part nos amis GUZMAN, JOINEAU, MARTIN, PEL, Mme DENIS-MOENCH, NAUDE, LEDERER LAHARIE, BERODY, portant sur divers sujets: la reconnaissance des droits des internés, la récupération d'objets pour l'Exposition, la situation sur le projet de Musée, le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Espagnols en France (février 1939). A ce sujet, GUZMAN est chargé de nous donner des précisions sur le projet des organisations espagnoles pour cette cérémonie qui, rendant aussi hommage au poète national MACHADO, pourrait voir la participation du Président MITTERAND et du Premier Ministre espagnol. L'Amicale pourrait participer. Mais JOINEAU fait remarquer que le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du camp se situe en avril 89 et propose d'en fixer la célébration, jumelée avec une Assemblée générale, les 1<sup>er</sup> et 2 avril 89. Il faudra saisir le Secrétaire d'Etat aux A.C.V.G. pour une contribution financière et faire une correspondance avec la Présidence de la République. Affaire à suivre.

Puis, à l'unanimité, est réélue la Direction (voir ci-contre). Noter deux nouveaux élus: MM. LAARIBITE et ATLAS.

Enfin, en clôture, est votée la DECLARATION publiée ci-après (page 8).

A 13 heures, un repas amical nous réunissait tous au restaurant de l'Hôpital Saint Blaise.

A 16 heures, le car nous déposait au cimetière du camp où, en toute simplicité, étaient fleuris le Monument des Juifs et la Stèle des Républicains espagnols et Brigadistes décédés au camp. De retour à Pau, dans le car, nous eûmes droit à la projection vidéo des images prises tout au long de cette journée par un caméraman amateur mais talentueux, M. Claude MAY, avec les commentaires de l'ami NAUDE.

Ce fut une belle journée qui marquera dans le souvenir de tous les participants.

H.M.

## Assemblée générale du 30/10/88

### RAPPORT du PRESIDENT

“ Mesdames ,Messieurs,chers amis,chers camarades,

Il y a trois ans,nous tenions notre assemblée générale dans cette ville d'Oloron Ste-Marie,cité accueillante pour l'Amicale du camp de Gurs.Nous y sommes sensible,nous en remercions M.le Maire et son Conseil municipal. L'assemblée générale est aussi sensible aux contributions des municipalités de Gurs,Préchacq-Josbaig,Dognen et Navarrenx pour la participation de la population de la région aux cérémonies de la journée de la Déportation. En votre nom,je renouvelle nos remerciements aux municipalités de Pau et de Mourenx pour leurs subventions à l'Amicale.

Je pense que vous avez apprécié l'Exposition permanente sur le camp de Gurs,nouvelle étape dans notre objectif: faire que reste vivant l'enseignement de ce qu'a représenté le camp de Gurs dans cette période de l'Histoire.

Gurs est le fruit de l'incroyable comportement de gouvernements se réclamant de la démocratie.Ces gouvernements laisseront,de fait,les mains libres à Hitler, lequel,dans "Mein Kampf" n'avait pas masqué ses objectifs:soumettre l'Europe,ses peuples à son génocide et à ses visées expansionnistes.à la reconnaissance de la supériorité des aryens. Tout ce qui représentait foyer de résistance devait être soumis ou exterminé.

Le camp de Gurs a marqué tragiquement cette période , pour ceux qui,en France,dès 1934,furent dans l'action contre le fascisme. Nous ne pouvons oublier qu'il y a 50 ans,l'Espagne républicaine faisait face à l'agression non seulement de Franco mais à celle de ses alliés Mussolini et Hitler.

Nous devons nous souvenir que les gouvernements français et anglais pratiquèrent la non-intervention et conclurent avec Hitler l'accord de Munich.

Que ce soient les Républicains espagnols,les Brigadistes,les anti-fascistes français emprisonnés à Paris et déportés au camp de Gurs,les Juifs et antifascistes allemands arrêtés en France,les Juifs déportés de Bade-Palatinat à Gurs,toutes et tous sans distinction de croyance ou d'opinions payèrent de leur liberté,et pour nombreux d'entre-eux de leur vie, "ce refus" de faire obstacle à Hitler.

Les survivants de cette période tragique se doivent d'alerter et d'agir contre les tenants de l'idéologie nazie,contre le racisme et l'antisémitisme, faire que ces nostalgiques soient mis dans l'impossibilité d'imposer leurs objectifs

Les survivants ne sont plus nombreux à pouvoir témoigner de ce que fut la barbarie criminelle du nazisme avec,hélas,la complicité de gouvernants tels Pétain en France.

C'est un devoir pour nous d'être vigilants,de ne pas tolérer que soit bafoué le souvenir de nos camarades exterminés par les hitlériens. Avec les associations des victimes,notre amicale accomplit ce devoir notamment en direction de jeunes générations,face aux falsificateurs de l'Histoire.

L'actualité fait qu'à nouveau la déportation de 1590 juifs de cette région,à Bordeaux,soulève la responsabilité de Papon,secrétaire général de la Préfecture sous Pétain. Il faut que la justice s'exerce! Nous sommes solidaires de l'association des fils et filles de déportés dans leur action. Nous réclamons que soit prononcé un non-lieu dans l'inculpation qui les frappe de "dénouciation calomnieuse à l'égard de Papon".

.....( suite page 4 )

ASSEMBLEE GENERALE ( suite du rapport du Président)

.... / ...  
Octobre 1940 - Octobre 1948, cela fait 48 ans qu'Hitler, avec la complicité de Vichy, déportait au camp de Gurs 6500 juifs de Bade-Palatinat. Ils y rejoignaient les Allemands et Autrichiens réfugiés et arrêtés en France.... 48 ans après, l'antisémitisme et le racisme se manifestent encore.

Il est particulièrement scandaleux, intolérable, que des mouvements se réclamant de l'idéologie nazie puissent impunément se réunir dans le cadre de l'Europe, bénéficiant trop souvent de l'accès aux médias. Combien est actuel ce que nous indiquait notre ami Oscar ALTHAUSEN lors de la cérémonie du 45<sup>o</sup> anniversaire de la déportation à Gurs des juifs allemands. Je le cite:

"Pour couper court, c'est qu'il faut résister de bonne heure, c'est qu'il faut découvrir le moindre geste d'intolérance dans nos relations privées ou officielles, le moindre trait de quelque injustice, c'est qu'il faut mettre au grand jour toutes les formes clandestines ou évidentes de mépris, de discrimination, de haine. "

A chacune de nos rencontres, nous marquons notre attachement à la paix. Avec toutes les victimes de guerre nous sommes très attentifs et nous participons aux actions exprimant la volonté de paix qui se manifeste dans le monde. Avec efficacité, l'O.N.U y contribue par ses initiatives pour le désarmement et dans la recherche de solutions aux conflits existants.

L'accord sur la destruction d'engins nucléaires entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. a suscité l'espoir et reçoit l'accord de nombreux gouvernements. De nouvelles possibilités s'ouvrent pour des avancées à la conférence de Genève dans la voie d'une réduction des armements.

Dans cette nouvelle situation internationale, nous souhaitons que la France s'engage dans cette voie ouverte, qu'elle contribue à une politique hardie et concrète pour le désarmement.

Nous sommes en droit d'estimer qu'est ouvert un moment de l'Histoire de l'Humanité où la paix ne doit plus se concevoir en puissance militaire, en course aux armements. Il est devenu possible, à condition de poursuivre l'exigence de paix, de bâtir la sécurité dans la confiance, la coopération et la solidarité.

Dans la fidélité à leurs camarades disparus, les survivants réaffirment leur espoir d'un monde vivant dans la paix. En cela, ils sont solidaires avec les anciens combattants et l'appel de leur rencontre mondiale:

"LA PAIX SE MERITE ET SE GAGNE, ELLE EXIGE LUCIDITE, COURAGE et PERSEVERANCE "

Nous ne doutons pas que la construction de la paix exige l'action. En raison de l'expérience vécue avec nos camarades juifs, nous sommes particulièrement attentifs au conflit israëlo-arabe et souhaitons qu'enfin, sous l'autorité de l'O.N.U. se réunisse une conférence internationale en vue d'une paix juste et durable pour les parties en cause.

L'Amicale ne relâche pas sa vigilance contre le racisme et l'antisémitisme. Elle attache une grande importance aux cérémonies organisées à Gurs, notamment au cimetière du camp: ces dernières sensibilisent la population de la région et les jeunes générations.

L'Assemblée générale remercie Mme HOUNIE, professeur, et ses collègues, pour l'intérêt apporté sur le camp de Gurs auprès des jeunes. Elle est sensible à l'aide et à la contribution de la municipalité d'Oloron et d'amis, pour la réalisation de l'Exposition permanente sur le camp, exposition dans l'objectif de la réalisation du Musée auquel les pouvoirs publics se doivent de contribuer. L'Association du Musée est assurée de notre soutien. Elle peut, si elle le juge nécessaire, compléter le contenu actuel de l'Exposition.

En ce jour, nous adressons aux adhérents résidant dans différents pays d'Europe et d'Amérique, notre amical et fraternel salut. Le ciment de l'amitié, du souvenir et de la vigilance nous unit.

.... / ... (suite page 5 )

ASSEMBLEE GENERALE (suite du rapport du Président)

.../... Notre bulletin trimestriel "GURS SOUVENEZ-VOUS " a pour mission de toujours mieux faire connaître ce qu'a représenté le camp de Gurs, dont l'histoire est enrichie par les contributions et témoignages apportés.

Il se confirme que notre activité suscite autour du camp de Gurs intérêt et encouragement.

Avril 1989 marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire de la réalisation du camp. Nous avons retenu la proposition de notre ami GUZMAN de marquer cet anniversaire dans le cadre de la journée nationale de la déportation.

En ce qui concerne la Direction de l'Amicale, je pense que nous pouvons, en l'élargissant aux candidatures qui se manifesteraient, maintenir celle élue en 1985.

Chers amis et camarades,

ce rapport vous appelle à la discussion et aux propositions pour l'activité de l'Amicale. Comme un fil rouge, cette activité restera guidée dans le souvenir des victimes du nazisme, par notre antié, et le service de la paix. Nous serons aux côtés des victimes du fascisme et de la guerre. Nous ne ménagerons aucun effort pour contribuer à faire que les jeunes générations vivent dans un monde en paix, à l'abri des tragédies que nous avons vécues.

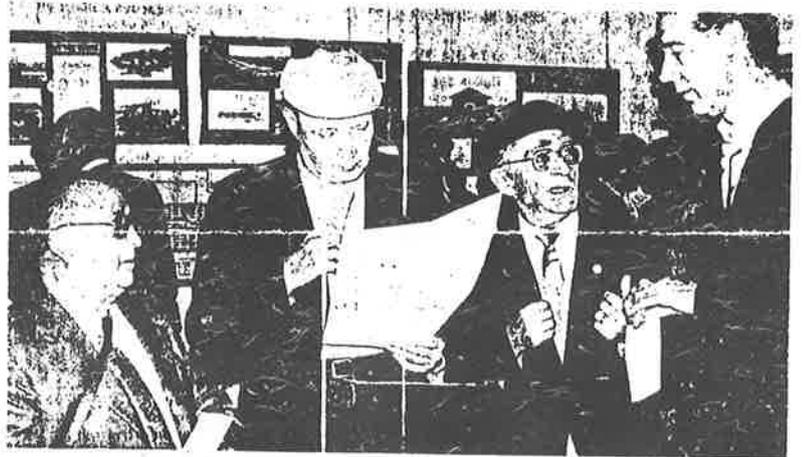
En cela, nous confirmerons notre fidélité à la mémoire de tous nos camarades disparus.

Merci de votre attention!

”

UNE DELEGATION  
DE L'ASSOCIATION DES AVIATEURS  
DE LA REPUBLIQUE ESPAGNOLE  
à l'Assemblée générale

Cette Association fut représentée par deux membres, avec son Président, M. Miguel SANZ, lequel en son nom personnel, fit un don de 2 500 frs. à l'Amicale du camp de Gurs. Au nom de tous, notre Président, Léon BÉRODY l'en remercia chaleureusement.



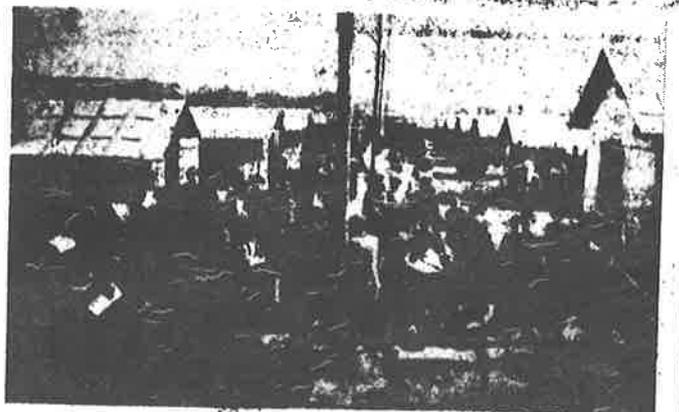
MM. Bérody et Laharie avec des anciens de Gurs devant l'exposition consacrée au camp.

## Le camp de Gurs en quelques chiffres

60.000 personnes au total ont été internées à Gurs. Les premiers furent les 30.000 républicains espagnols et brigadistes, internés sous le gouvernement Daladier de la III<sup>e</sup> République, avant l'Occupation, à partir du mois de février 1939. Puis, ce furent, à compter de l'été 1940, les Français dits « indésirables » — opposants, résistants, etc... — et en dernier lieu, les juifs originaires d'Allemagne

et d'Autriche. Parmi ces internés, 20.000 environ, après un séjour à Gurs, ont été déportés vers des camps de la mort allemands, tandis qu'à Gurs, même, 1.000 personnes ont été tuées.

Aujourd'hui, l'Amicale du camp compte 174 adhérents, dont 132 se trouvent en France — et 36 dans le département — et 42 à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, en RFA et en Espagne.



60.000 personnes ont été internées à Gurs. (Photos F.R., Pyrénées-Presse).

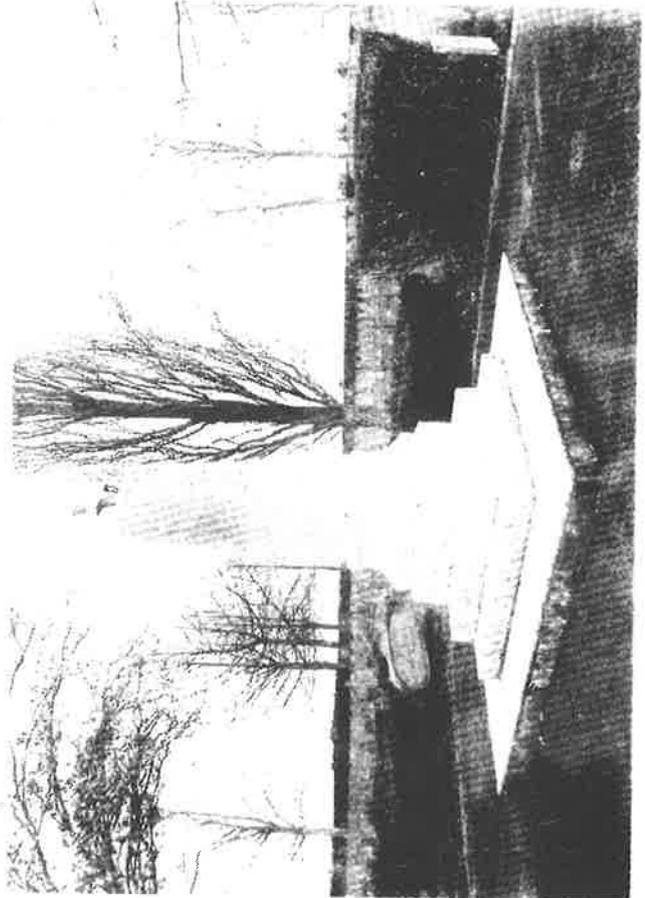
# Le camp de Gurs sauvé de l'oubli

Pour que les quelque 60.000 internés du camp de Gurs ne soient pas relégués dans l'ombre de l'histoire, une série de 14.000 cartes postales « du souvenir » sera diffusée dans le monde entier.

CAMP de GURS



CAMP DE GURS. MONUMENT ERIGE A LA MEMOIRE DES 1071 HOMMES, FEMMES ET ENFANTS AU CAMP ENTRE 1939 et 1944.



Le Cimetière du CAMP DE GURS.



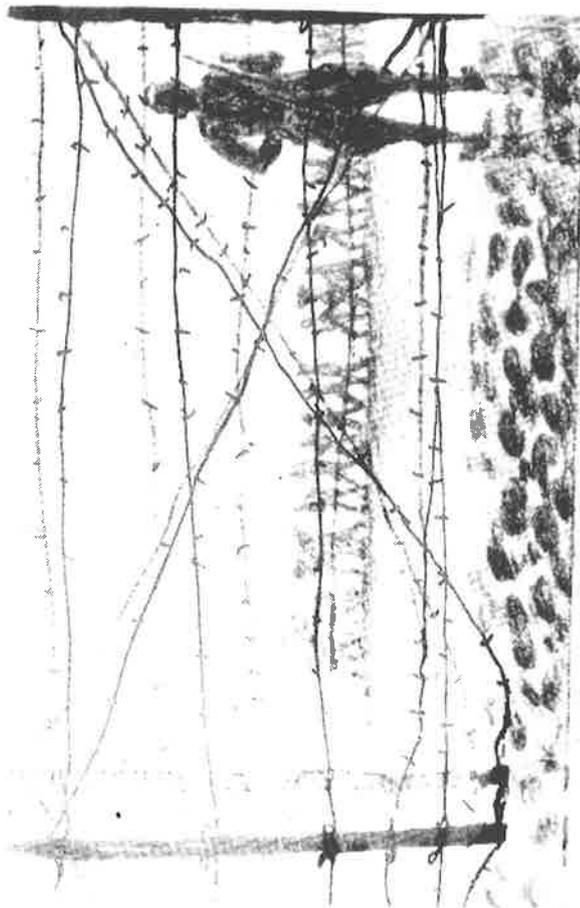
COMBATTANTS REPUBLICAINS ESPAGNOLS MORTS AU CAMP. 1939 1940



ARRIVEE DE NOUVEAUX INTERNES AU CAMP.

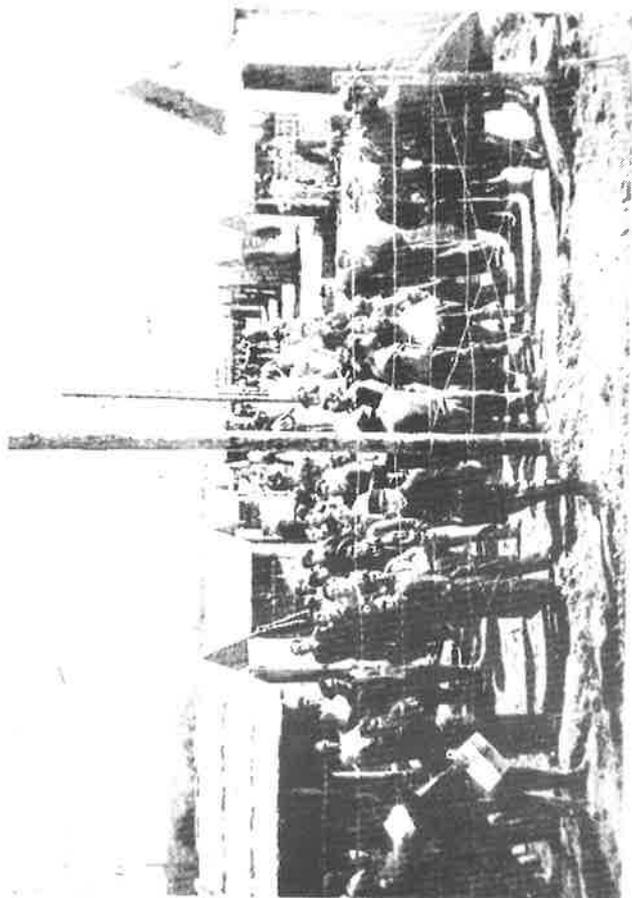


ARRIVEE DE NOUVEAUX INTERNES AU CAMP.

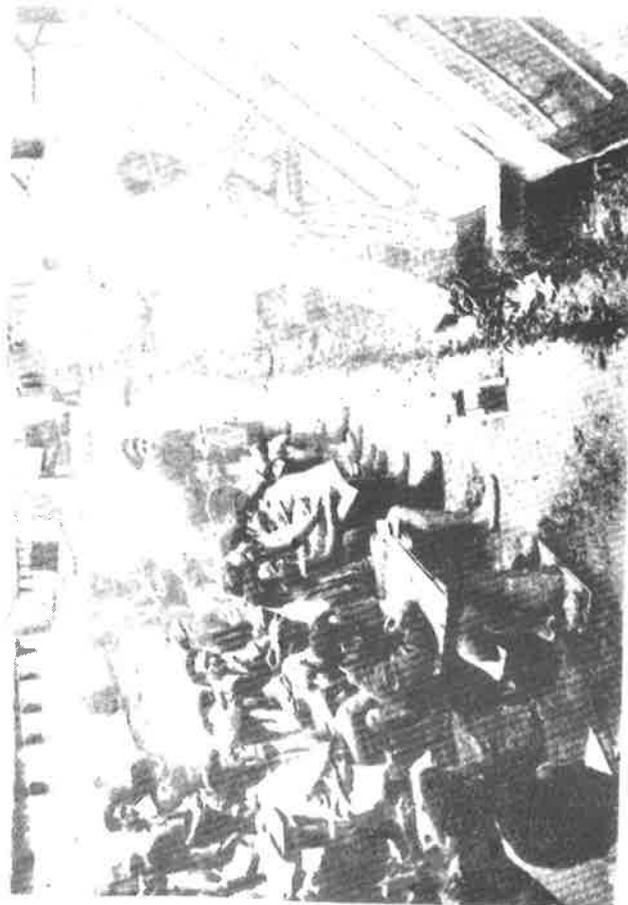


Ces cartes postales sont en vente  
au siège de l'Amicale  
ou chez le gardien du cimetière  
du camp de Gurs.  
Prix : La pièce : 2 frs  
La série de 8 cartes: 15 frs  
(franco)

GARDIEN APPARTENANT AUX GRM AU PREMIER PLAN.  
INTERNES ESPAGNOLS DERRIERE LES BARBELES.



UN COURS ENTRE LES BARAQUES D'INTERNE-  
MENT.



## DECLARATION

o o o o o

Les anciens détenus du camp de Gurs (Pyrénées atlantiques) ,les familles des disparus, réunis le 30 Octobre 1988, en Assemblée Générale de l'Amicale, à OLORON-Sainte-Marie,

rappellent que 60 000 personnes ont été internées dans ce camp de 1939 à 1944, date de la libération de la France des occupants nazis et du gouvernement de trahison dirigé par Pétain.

Combattants de l'Armée républicaine espagnole, volontaires de la liberté dans les Brigades internationales en Espagne, émigrés politiques victimes de la loi des suspects, communistes, syndicalistes, résistants, familles juives arrêtées en Allemagne et livrées à Pétain par Hitler avant que les survivants soient ensuite envoyés dans les chambres à gaz à Auschwitz-Birkenau, peuplèrent le camp de Gurs qui a été le symbole de toutes les répressions politiques, xénophobes, raciales, anti-nationales. Il doit demeurer vivant dans les consciences et les maintenir en état de vigilance pour la liberté.

Les survivants alertent contre la recrudescence en France et en Europe des activités et des actions criminelles de groupes se réclamant de l'idéologie nazie: le racisme et l'antisémitisme.

L'Assemblée générale félicite toutes celles et tous ceux qui se dévouent pour la réalisation d'un Musée qui témoignera pour les générations futures. Elle en appelle aux pouvoirs publics qui se doivent de contribuer à une réalisation digne des sacrifices consentis en ce lieu pour la dignité des hommes.

Elle décide de commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du camp par une Assemblée et une manifestation les 1er et 2 avril 1989.

Fidèles à la mémoire des disparus, fidèles à leur passé, les survivants et les familles des victimes, réaffirment leur attachement indéfectible à la cause de la paix entre les peuples et de la liberté pour tous les hommes. C'est ainsi qu'ils se félicitent des premiers pas dans la voie du désarmement atomique et qu'ils réclament de leurs vœux de nouveaux progrès vers la coopération internationale du désarmement aussi bien atomique que chimique et conventionnel.

GURS EN APPELLE A LA CONSCIENCE DES HOMMES.

# LA VIE DE L'AMICALE

## NOS PEINES

Nous venons seulement d'apprendre le décès, survenu le 4 août 1987, de notre ami :

Roger MICHAUT  
qui habitait GENTILLY

A sa veuve, qui eut aussi la douleur de perdre son fils unique en avril dernier, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Quelques jours avant l'Assemblée générale du 30 octobre, nous apprenions le deuil cruel qui survenait dans la famille de notre trésorière, Sylviane CABBARRAT, en la personne de son beau-père, décédé dans un accident d'auto.

La Direction de l'Amicale n'a pas manqué d'adresser, à Sylviane, à son mari et à toute sa famille, ses plus cordiales condoléances.

## EN LEUR MEMOIRE...

A notre connaissance, sont décédés depuis notre Assemblée générale du 27 octobre 1985, nos amis et adhérents suivants :

LECALL Lucien	de NANTERRE
GAMBIER Fernand	BREST
GUERINI	PARIS
IBANEZ Damian	TARBES
MERINO Horacio	TARBES
VAQUERO Eloi	PAU
GOLDSCHIEDER Anna	PARIS
LONDON Artur	PARIS
ROBERT Yvonne	BAGNOLET
FRIEDMANN Max	BERLIN
KUNZ René	POITIERS
POTIER Roger	DREUX
COURTOIS Robert	VILLENEUVE/LOT
MICHAUT Roger	GENTILLY

En leur mémoire, dès son ouverture, notre Assemblée générale du 30 octobre a observé une minute de silence.

## NOTRE EXPOSITION d'OLORON doit s'enrichir

...

Il y a encore beaucoup de place dans les vitrines de notre Exposition d'Oloron. Si vous possédez des photos, dessins, aquarelles, chansons, poèmes, documents de toutes sortes, objets divers fabriqués au camp, pensez à nous en envoyer des copies (ou photos pour les objets) qui seront les bienvenues et viendront enrichir notre Exposition.

Aviser notre Secrétaire général Claude LAHARIE, par courrier au siège de l'Amicale.

## Incident regrettable

\*

*Certains de nos amis ayant écrit au siège courant octobre dernier ont eu la désagréable surprise de voir revenir leur courrier avec la mention "N'habite pas à l'adresse indiquée"*

*Cette regrettable situation a résulté du fait que la boîte aux lettres de l'Amicale a été supprimée quelques temps par suite de travaux réalisés par la Ville, dans le bâtiment abritant notre siège.*

*Cette mesure nous a été préjudiciable, notamment pour les préparatifs de notre Assemblée générale du 30 octobre. Mais, après nos justes protestations à qui de droit, les choses sont rentrées dans l'ordre et le courrier peut être adressé, sans inquiétude, à l'Amicale du Camp de Gurs, 12 rue René Fournets 64000 PAU.*

## CARTES 1989

La trésorière, comme chaque année désormais, va bientôt vous adresser votre carte d'adhérent pour 1989.

La cotisation reste fixée à 50 F. Pensez à la régler, DES RECEPTION, cela évitera des frais de rappel...

MERCI !

## DOCUMENT

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, assassinats, arrestations en masse, incendies de synagogues dans toute l'Allemagne, donnent le coup d'envoi de la politique d'extermination des juifs menée par le Troisième Reich. L'exécution à Paris, le 7 novembre, du conseiller d'ambassade vom Rath par un jeune homme de 17 ans, sert de prétexte à ce gigantesque pogrome passé dans l'histoire sous le nom de « Nuit de cristal ».

Ce que nous présentons ici est un document. Il s'agit d'extraits d'un livre blanc anglais constitué de rapports envoyés au gouvernement par des diplomates en poste. Les parties que nous publions concernent les événements à Vienne et à Cologne, mais également les conditions d'internement et sévices envers les juifs arrêtés cette nuit-là.

# LA NUIT DE CRISTAL

## RAPPORTS DE DIPLOMATES ANGLAIS

**Au consul général, Vienne, 11 novembre 1938 :**

(...) Le mouvement a été déclenché par les S.A. autrichiens dont la plupart étaient en uniforme, et la police avait évidemment reçu des instructions pour ne pas intervenir. Un très grand nombre de magasins et de maisons appartenant à des juifs, ou occupés par eux, ont été saccagés et de nombreuses arrestations ont eu lieu. Hier matin, les maisons de prière et les synagogues ont été incendiées en nombre considérable; le Völkischer Beobachter, en effet, donne des détails sur 19 synagogues qui ont été entièrement détruites par le feu. Une autre dans la Leopoldgasse, a été détruite par une bombe qui causa des dommages considérables aux immeubles adjacents. Toutes les brigades de pompiers de Vienne ont été employées à pleine capacité, étant donné qu'à un moment, il semblait exister le grave péril d'un incendie sérieux et très étendu, menaçant d'importantes sections de la ville.

La presse se réjouit ouvertement de ces manifestations et félicite le peuple du fait que les juifs « ne peuvent plus maintenant comploter contre l'Etat sous le couvert du service religieux ».

Par surcroît à cette orgie de destruction, tous les magasins juifs ont été forcés de fermer et n'ont pas encore été autorisés à rouvrir. Dans beaucoup de cas, les vitrines et autres fenêtres ont été brisées et les magasins ouvertement pillés par la populace. Le Gauleiter Bürckel s'est efforcé de donner quelque apparence de légalité à ce mouvement anti-juif, en donnant des instructions pour que les maisons occupées par les juifs soient fouillées, pour y rechercher des armes et des publications prohibées. Au cours des perquisitions, de nombreuses arrestations ont été effectuées.

La conséquence immédiate de ces démonstrations fut que des centaines de juifs formèrent des queues encore plus longues que de coutume aux portes de ce consulat général et de celui des Etats-Unis. Le 9 courant, dès 5 heures 30 du soir, un grand nombre de juifs s'étaient alignés devant la porte de ce consulat se préparant à attendre toute la nuit, jusqu'à l'heure où le bureau des passeports ouvrirait ses portes le lendemain matin. La police les a dispersés ce soir-là, et trois fois encore, le 10, avant 8 heures 30 du matin. Tout juif de sexe masculin était arrêté, on ne laissait en liberté que les femmes et les enfants. Au consulat général des Etats-Unis, les S.A. se mirent à frapper la foule à coups de cordes, jusqu'à ce que le consul général des Etats-Unis, incapable de supporter plus longtemps ce spectacle, exigeât l'intervention de la police, qui lui fut finalement accordée (...)

Ce matin, les manifestations publiques ont cessé; mais les arrestations continuent. La population juive est terrifiée et je suis assiégé de demandes de secours, et par des gens qui désirent me raconter ce qu'ils ont souffert. Je crains que plusieurs sujets britanniques n'aient subi des dommages; des rapports particuliers sur ces cas seront transmis aussitôt que tous les détails seront en ma possession.

La nuit dernière, Vienne présentait un spectacle extraordinaire; le feu faisait rage par toute la ville; les juifs étaient poursuivis le long des rues, sous les injures et les attaques d'une foule d'apaches qui se targuent d'appartenir à l'une des nations les plus grandes et les plus civilisées de ce monde. Les démonstrations anti-juives n'ont pas été confinées à

Vienne. C'est ainsi que la synagogue de Linz a été entièrement détruite par le feu; la synagogue de Salzbourg a été saccagée, et son contenu a été jeté à la rue; des magasins juifs ont été pillés. A Hallein et à Bad Gastein, les pensions et les hôtels juifs ont également été pillés, y compris l'hôtel Bristol, le Kurhaus Cacilia, un autre Kurhaus et une grande villa, propriété d'un juif.

## A COLOGNE

**A M. le consul général, Cologne, 12 novembre 1938.**

J'éprouve le besoin de vous présenter un rapport exact sur les récentes émeutes, les pillages et les destructions des entreprises et habitations juives et l'incendie des synagogues. Le peuple allemand n'a absolument rien à faire avec ces émeutes et ces menées incendiaires.

Etant donné que les incitations des membres du parti n'avaient pas eu le moindre effet sur l'homme de la rue, les ordres furent donnés par Radio-Police le matin du 10 novembre 1938, à 0 heure 45 du matin (une heure moins le quart du matin).

1 - Ordre de faire incendier les synagogues et les chapelles des juifs à 4 heures du matin.  
2 - Ordre de commencer avec la destruction et le pillage des magasins et des maisons à l'intérieur de la ville.

3 - Même ordre pour la banlieue à partir de 8 heures du matin.

4 - Ordre de tout arrêter à une heure de l'après-midi le 10 novembre 1938.

Alors que « le peuple furieux et excité », comme les journaux se sont si bien exprimés, dormait encore et n'avait aucune idée de ces ordres, la police a distribué des haches, du matériel de cambriolage et des échelles à tous les jeunes S.A. nouvellement incorporés, auxquels s'était jointe une bande de voyous. La distribution se faisait au quartier général de la police. Une liste de noms et d'adresses de tous les magasins et appartements juifs a été fournie, et cette racaille (mob) s'est mise au travail sous la conduite des S.A.

La police avait des ordres stricts de rester neutre. A 8 heures du matin, le 10 novembre 1938, l'on pouvait encore être témoin de bagarres révoltantes entre les membres de ces bandes qui se disputaient le butin. Un des voleurs, par exemple, emportait huit costumes qu'il refusait de partager avec ses « chers camarades allemands ». A Cologne, dix-sept magasins ont été jusqu'ici pillés de fond en comble (...)

Un certain commissaire de police, qui intervint pour sauver un magasin du pillage, a été mis en congé et relevé de ses fonctions (...)

**M. le consul général, Cologne, 14 novembre 1938.**

Me référant à mon télégramme du 11 courant, qui rapportait les manifestations anti-juives à Cologne, j'ai l'honneur de vous informer que ces rapports complémentaires indiquent que ces dernières ont été systématiquement organisées sur tout le territoire de mon district consulaire. A Cologne même, il y a eu des cas de suicide de juifs allemands que je connaissais personnellement, mais malheureusement cela ne représente rien de nouveau dans mon expérience. Quatre cents juifs ont été arrêtés « préventivement », soi-disant, pour leur propre protection. J'apprends cependant qu'il

est improbable qu'on les libère avant de les avoir saignés financièrement. La synagogue juive de Cologne a été endommagée par le feu, et l'on raconte que les pompiers locaux ne sont pas intervenus, sauf pour empêcher que les flammes ne s'étendissent aux maisons voisines. Les juifs sont dans une situation désespérée. Les bureaux du consulat général ont été pris d'assaut par eux (...). Une juive allemande insista auprès d'un membre de mon personnel pour qu'il acceptât que son mari vint passer la nuit du 11 dans son petit appartement. L'homme s'est réellement présenté à la porte, muni de son pyjama. Il y a de la nervosité parmi les Allemands des classes moyennes, qui d'une façon générale désapprouvent ces événements. Ils n'osent point cependant faire connaître ouvertement leur désapprobation. Une femme allemande, qui avait osé le faire dans un tramway qui passe devant sa maison, fut empoignée par les gardes nazis au premier arrêt. Les industriels disent qu'ils n'ont aucune influence auprès du parti, lequel a tellement insisté sur la « pureté raciale » que le Führer est bien obligé de pousser ses théories jusqu'à leur conclusion logique. Tout le monde est d'accord, cependant, que les événements de la semaine dernière ont considérablement compliqué les relations internationales. Personnellement, j'ai été plus choqué par la façon, toute de sang-froid et de calcul dont le mouvement a été mené, que par n'importe quoi qui se rapporte aux événements récents. Je suis cependant enclin à croire que le Führer connaît ses Allemands. Parmi la quantité d'Allemands qui n'ont rien à perdre, l'on peut observer une certaine « Schadenfreude » (le mot est en allemand dans le texte anglais. Il n'existe en effet ni en anglais, ni en français, d'équivalent exact pour ce vocable qui signifie « la joie que l'on éprouve à voir d'autres subir un dommage »). Notre cuisinière allemande, par exemple, me dit il y a quelques jours, qu'il était grand temps qu'un juif de nos voisins fût « nettoyé ». En bref, il existe à Cologne, tout comme dans le reste de mon district consulaire, une situation anormale. Des rapports précisent qu'à Dusseldorf et ailleurs, les mesures anti-juives ont été plus violentes encore qu'à Cologne (...)

## TORTURES ET INTERNEMENTS

**Au consul général, Francfort-sur-le-Mein, 14 décembre 1938.**

Alors que le gouvernement allemand a, sans beaucoup de conviction, fait répandre le bruit que l'action contre les juifs, l'incendie des synagogues, la destruction des magasins et des appartements privés, les attaques et le pillage, étaient l'œuvre de la populace rendue furieuse par la mort de Herr vom Rath, il lui sera difficile de nier sa responsabilité du traitement que les S.S. et la police régulière ont largement et de façon systématique, fait subir aux personnes arrêtées. Je me permets donc de vous faire rapport sur le traitement de quelques-uns de ceux qui ont été arrêtés. J'ai peur que cette dépêche soit d'une lecture déplaisante, mais je considère comme mon devoir d'appeler un chat un chat. Ceux qui ont été libérés des camps se sont vu menacés des pires conséquences s'ils divulguaient ce qui s'est passé.

Les faits que je rapporte m'ont été racontés, indépendamment les uns des autres, par un grand nombre de gens, et ils n'auraient pas pu inventer en même temps et au sujet d'événements identiques, les mêmes mensonges (...)

Ce qui suit est le récit de ce qui est arrivé à un juif, ancien combattant de première ligne, qui avait ici une entreprise prospère et qui est un homme de bonne éducation. Ces déclarations correspondent dans les détails à ce qui nous a été raconté par d'autres personnes qui ont subi la même épreuve. La police secrète l'a appelé au téléphone, le 11 du mois dernier, pour lui donner l'ordre de rester chez lui. On vint le chercher à 3 heures de l'après-midi. Il demanda l'autorisation de prendre du linge de rechange et quelques effets corporels chauds. On le lui refusa, mais on lui recommanda d'emporter quelque argent. Il fut emmené au poste de police le plus proche et y fut maintenu jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de gens eussent été réunis pour remplir un camion automobile, il fut alors emmené au Hall des expositions, grand bâtiment utilisé pour les foires, et également pour des réunions politiques. A de telles occasions, le hall contient plus de 20 000 personnes. Aux portes du bâtiment, une grande foule s'était rassemblée et déversait injures et invectives au fur et à mesure de l'arrivée des convois (M. Dowden y est passé deux fois au cours de la journée en question, et a observé que la foule se composait principalement de tout jeunes gens et de femmes. Il avait l'impression que les femmes n'étaient pas de cœur avec ces démonstrations, mais qu'on leur avait donné l'ordre d'y assister, tout comme leurs hommes avaient reçu celui de persécuter les juifs et de porter partout la destruction). Une fois à l'intérieur du hall, mon informateur fut obligé de vider ses poches ; leur contenu, y compris son mouchoir, fut enfermé dans une enveloppe et on lui dit qu'on lui rendrait son bien à sa mise en liberté. On le fit alors s'alligner avec les autres, dont quelques-uns se trouvaient là depuis la nuit précédente, privés de sommeil, de nourriture et d'eau.

Alors les S.S. et la police se mirent à s'occuper de ceux dont ils avaient la charge. Ils les firent s'agenouiller, croiser leurs mains derrière leur dos et se pencher en avant jusqu'à toucher du front la terre. Ceux qui étaient incapables de cet exploit furent « assistés » par leurs gardiens, qui leur donnaient des coups de pied dans la nuque. A certains autres on fit faire au pas de gymnastique le tour de l'immeuble. Quelques-uns se mirent à rendre. Les gardiens firent disparaître les vomissures en saisissant les coupables par la peau du cou et en essayant les déjections avec leur figure et leurs cheveux.

## A BUCHENWALD

Vers 5 heures de l'après-midi, des camions chargés de S.S. arrivèrent et l'on fit monter les prisonniers à coups de poing et de pied. On leur fit traverser la ville jusqu'à une gare de banlieue. Après leur débarquement, on les fit descendre quelques marches qui conduisaient à un couloir sombre, donnant accès au quai. Les gardiens faisaient pleuvoir des coups sur tous ceux qu'ils pouvaient atteindre. Une fois

engagés dans le couloir, on les fit arrêter, face au mur. Ils pensaient qu'on allait les fusiller ; certains d'entre eux eurent des crises de nerfs. Les gardes passaient et repassaient dans leur dos en continuant à les battre et à leur donner des coups de pied. Quelques hommes en civil prirent part à ce sport. Puis, on les embarqua pour Buchenwald, près de Weimar. Pendant le voyage qui prit plusieurs heures, les gardes passaient et repassaient, brisant les dents, frappant sur les têtes et meurtrissant les yeux. A Weimar, ils descendirent du train et se virent poussés à coups de pied et coups de poing dans des camions chargés à refus. Pendant le trajet en camion on leur ordonna de mettre leur tête entre les genoux et, dans cette position, ils reçurent des volées de coups de bâtons.

A leur arrivée au camp, ils furent poussés, toujours à coups de poing et à coups de pied, dans un enclos de fil de fer barbelés. Le réseau était chargé de courant électrique et beaucoup de ceux qui tentèrent de s'échapper subirent de profondes brûlures. Ce détail me parvient d'autres sources. Ensuite, le commandant du camp leur adressa un discours et leur dit ce qu'il pensait des juifs. Chaque homme eut la tête rasée et la moustache coupée. Le jeu paraissait plus particulièrement drôle avec les rabbins auxquels leurs prescriptions religieuses interdisent de se faire toucher la barbe avec des ciseaux.

Mon informateur qui faisait partie d'un groupe d'environ 500, fut parqué dans le hangar n° 1, celui qui se trouve le plus près de la porte. Les dimensions en étaient d'environ 200 pieds sur 80 et 2 500 personnes furent forcées de s'y entasser. A première vue, cela paraît impossible. L'explication est qu'il y avait dans ce hangar et jusqu'au plafond, des rangées superposées de couchettes. (Un de mes amis a été obligé de dormir pendant seize nuits dans l'une de ces couchettes, entre deux conducteurs de bestiaux. Les trois hommes étaient forcés de demeurer couchés sur le côté, et quand ils désiraient se retourner pour se délasser un peu, le mouvement ne pouvait se faire que simultanément).

Le camp de Buchenwald était à ce moment en cours de construction, ce qui ajoutait encore aux inconvénients. Il n'existait pas de conduites d'eau, et il n'y avait pas de latrines. Les prisonniers ne reçurent pas d'eau à boire le premier jour et n'eurent jamais d'eau pour se laver. (L'ami auquel j'ai fait allusion plus haut, passa seize jours sans se laver, sauf quand il pouvait recueillir un peu d'eau de pluie). Le second jour mon informateur reçut un peu d'eau chaude ayant une vague saveur de café, et un peu de pain. A ce moment, les prisonniers étaient à moitié fous de soif et de faim.

Au cours de la première nuit, des gardes entrèrent, choisirent quelques hommes au hasard et les firent sortir pour recevoir le fouet. Il y avait là, fixés au sol, des sortes de marches-pieds sur lesquels on ligotait les pieds de l'homme. Puis on le plaça en avant, par-dessus une perche, sa tête se trouvant fixée entre deux barres horizontales. On administrait jusqu'à 50 coups de fouet, sauf dans le cas des flagellations « hors série », infligées par pur plaisir. Chaque gardien ne devait porter que dix coups, pour que sa force demeurât intacte. (On donnait le fouet pour les moindres motifs, tels que

« lenteur à se mettre au garde à vous » ou « non obéissance à un ordre ». Un rabbin reçut le fouet parce qu'il refusait de signer son nom le jour du Sabbath. On le menaçait d'une seconde flagellation. Il n'eut pas assez de force de volonté et finit par signer). Des hommes mouraient entre les perches. Ceux qui survivaient étaient ramenés à coups de pied dans le hangar. Le jour, les flagellations avaient lieu en public afin de donner un exemple aux autres. Quelques-uns devinrent fous. On les enchaîna et leur enfonça la tête dans un sac pour étouffer leurs cris(...)

Au moment où se déclencha le récent mouvement, peu d'entre eux savaient ce que l'emprisonnement pouvait être. Un certain nombre cependant se suicidèrent ; d'autres se cachèrent dans les bois ; d'autres encore allèrent trouver un médecin ami et se firent ouvrir le ventre pour être admis à l'hôpital. Un homme que je connais à Stuttgart, considère qu'il a eu une chance toute particulière. Le jour fatal, on le réveilla à 4 heures 30 du matin ; sa femme répondit à la sonnette ; en apercevant les gardes S.S. elle eut une crise de nerfs. Il s'élança à son secours, mais fut renversé à terre et reçut un coup de pied à la bouche. Le coup lui fit sauter environ dix dents et lui brisa la mâchoire. Courageusement, il demanda qu'on lui montrât un ordre d'arrestation. Les gardes s'éloignèrent pour aller s'en munir et, entre temps, il put se faire admettre à l'hôpital avec sa mâchoire fracturée.

L'on me dit, de bien des côtés, qu'un autre mouvement anti-juif est imminent et le 16 janvier est indiqué comme date de la nouvelle persécution. On affirme que cette fois, les juives allemandes, elles aussi, iraient dans les camps de concentration. Des juifs ont été avertis par des amis qui prétendent avoir des informations confidentielles, d'avoir à quitter l'Allemagne avant cette date. A Obenrode, près de Dieburg, dans le district de Darmstadt, l'Arbeitsdienst, me dit-on, est occupé à la construction d'un camp de concentration pour loger les victimes de la répression prévue (...)

## DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Je regrette d'avoir à proposer que les informations contenues dans cette dépêche soient considérées comme confidentielles. Si l'on publiait ces faits, pour autant qu'ils ne soient pas déjà connus, l'opinion du monde atteindrait probablement un plus haut degré d'indignation. Mais ceux qui gouvernent l'Allemagne paraissent en ce moment mépriser l'opinion du monde. La seule réaction probable de leur part serait de se mettre en chasse pour découvrir mes informateurs et leur appliquer leur châtiment, ou alors de recourir à un châtiment collectif, s'il leur est impossible de les découvrir. La mention même de mon nom pourrait soulever un incident. Cependant, il serait peut-être utile de porter confidentiellement les faits relatés à la connaissance des gouvernements qui ont l'intention de faire quelque chose en vue de la solution de ce problème.



Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938 les nazis lancent l'opération contre les juifs, qui passera dans l'histoire sous le nom de "Nuit de Cristal". Certes, jusque-là, les brimades avaient été nombreuses (ex: photo ci-contre) mais la "Nuit de Cristal" est le premier pas vers l'extermination.

# Le camp de Gurs sauvé de l'oubli

Pour que les quelque 60.000 internés du camp de Gurs ne soient pas relégués dans l'ombre de l'histoire, une série de 14.000 cartes postales « du souvenir » sera diffusée dans le monde entier.

## L'AMICALE PROPOSE

Les cartes postales éditées par l'Amicale sont à votre disposition. Vous pouvez les commander à l'Amicale du Camp de Gurs, 12, rue René Fournets 64000 PAU, à l'occasion du règlement de votre cotisation 1989 (50 F ou 100 F)

### Prix des cartes

La série de 8 cartes postales 15 F

Dans l'éventualité de choix suivant le numérotage (voir pages centrales) le préciser, la carte 2 F.

Les cartes peuvent être commandées indépendamment de la cotisation.

Règlement au nom de l'Amicale du Camp de Gurs.

## Les anciens de Gurs préparent le cinquantenaire du camp

Une assemblée générale de l'Amicale des anciens du camps de Gurs a mis l'accent sur les cérémonies des 1<sup>er</sup> et 2 avril prochain



Le dépôt de gerbe devant la stèle des déportés (Photo Jean Subercazes, « Sud-Ouest »)

**D**ébutée par une visite de l'exposition sur le camp de Gurs, à la Maison du patrimoine à Oloron, la journée des anciens du camp de Gurs s'est avérée riche en amitié et fidèle à la mémoire des disparus ainsi qu'à l'attachement de tous à la paix entre les peuples.

Au cours de l'assemblée générale présidée par M. Bérody ont été traitées plusieurs questions

parmi lesquelles : l'érection du musée qui témoignera pour les générations futures, la préparation du cinquantenaire de l'ouverture du camp de Gurs (les 1<sup>er</sup> et 2 avril 1989) et qui sera l'occasion d'un congrès fort important; la réélection du bureau dont M. Larribité, maire de Préchacq-Josbaig, devient président honoraire; et la motion contre le racisme et l'anti-

sémitisme dans laquelle les survivants et les familles des disparus réaffirment leur attachement à la paix et à la liberté pour tous les hommes...

En fin de journée, les participants se sont retrouvés au cimetière du camp de Gurs pour un dépôt de gerbe devant les stèles des déportés juifs et allemands, et des républicains espagnols.

Sud Ouest  
Mardi 8 novembre 88

SOCIÉTÉ/SOUVENIR